



## **Déclaration CSE 28/10/2021 « alerte sur la réglementation chômage du 1/10/2021 »**

La CFE CGC Métiers de l'emploi alerte la direction de la région Occitanie, suite aux modifications de la réglementation chômage du 1er octobre 2021.

Lors des visites de site, un nombre important de collègues rencontre des difficultés dans l'application de cette réglementation.

Trois formations ont été déployées et des webinaires ont été réalisés. Nous convenons qu'un travail a été réalisé par les services de formation. Cependant au vu de la complexité, même les intervenants sur les webinaires ont eu des difficultés de calcul, et il s'avère que certains n'arrivent toujours pas à expliquer le montant, le calcul, la durée de l'allocation...

Vous mettez en avant les référents métiers qui ont eu la même formation que les conseillers et ils n'en savent pas plus qu'eux. Ils se trouvent en difficulté. Allez-vous mettre en place des réunions spécifiques, voir des formations pour monter en compétence les référents métiers ?

Les premiers traitements de dossiers commencent à être réalisés et on s'aperçoit aussi que le calcul est erroné. Pour ce faire et vérifier, les conseillers et référents métiers ont dû contacter le(s) demandeur(s) d'emploi pour identifier le problème. Pour un dossier généralement, le traitement se réalise en moins d'une heure, pour les dossiers sur la nouvelle réglementation il s'avère qu'il dépasse l'heure voir la journée. Combien de dossiers à ce jour sur notre région ont-ils été traités et a-t-on des remontées plus importantes d'incidents auprès de l'Appui réglementaire et applicatif ?

Au niveau national, nous comptons 7000 GDD, au 6 octobre 4484 conseillers ont réalisé la première formation (agents GDD qui avaient déjà été formés aux règles d'indemnisation d'avril 2020), 2675 conseillers GDD ont réalisé la deuxième formation (agent GDD qui n'avaient pas eu la formation en d'avril 2020). Qu'en est-il sur notre région ?

La CFE CGC Métiers de l'emploi Occitanie, inquiète des risques de RPS accrus sur l'ensemble des collaborateurs, demande à la DR, une veille particulière, sur la mise en œuvre de cette nouvelle convention.

**Techniciens, Agents de Maîtrise, Cadres,  
ENSEMBLE, construisons demain !**